

Yves Thériault et les Éditions Jeunesse

Françoise Lepage

Volume 27, numéro 1 (79), automne 2001

Fernand Dumont

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/201587ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/201587ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0318-9201 (imprimé)

1705-933X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lepage, F. (2001). Yves Thériault et les Éditions Jeunesse. *Voix et Images*, 27(1), 113–126. <https://doi.org/10.7202/201587ar>

Résumé de l'article

Les archives des Éditions Jeunesse, déposées aux Archives nationales du Québec à Sainte-Foy, contiennent une correspondance intéressante entre le romancier Yves Thériault et le directeur des Éditions Jeunesse, Real d'Anjou. Échangées dans les années 1960, ces lettres éclairent le fonctionnement de la maison d'édition, mettent en lumière la conception qu'Yves Thériault se faisait de l'écriture pour la jeunesse, font ressortir les caractéristiques de sa personnalité d'écrivain et renseignent sur la genèse de certains personnages (Vol-peke) et de certaines oeuvres, telles Kuanuten, vent d'est et, surtout, L'or de la felouque. Les sources de ce roman, que le romancier qualifiait « d'authentiques », font ici l'objet d'un examen particulier.

Yves Thériault et les Éditions Jeunesse

Françoise Lepage, Université d'Ottawa

Les archives des Éditions Jeunesse, déposées aux Archives nationales du Québec à Sainte-Foy, contiennent une correspondance intéressante entre le romancier Yves Thériault et le directeur des Éditions Jeunesse, Réal d'Anjou. Échangées dans les années 1960, ces lettres éclairent le fonctionnement de la maison d'édition, mettent en lumière la conception qu'Yves Thériault se faisait de l'écriture pour la jeunesse, font ressortir les caractéristiques de sa personnalité d'écrivain et renseignent sur la genèse de certains personnages (Volpek) et de certaines œuvres, telles Kuanuten, vent d'est et, surtout, L'or de la felouque. Les sources de ce roman, que le romancier qualifiait « d'authentiques », font ici l'objet d'un examen particulier.

Lorsqu'on parle d'Yves Thériault, on pense immédiatement à son imposante œuvre pour adultes. On sait moins que l'écriture pour la jeunesse a tenu une place relativement importante dans sa vie : on lui doit, en effet, « vingt-sept titres pour les jeunes : seize pour adolescents et préadolescents et onze pour lecteurs plus jeunes (8-10 ans)¹ ». Les confidences qu'il a faites à André Carpentier sur les origines de ses séries « Les ailes du Nord » et « Volpek » ont, jusqu'à maintenant, servi de base unique pour éclairer sa participation au secteur jeunesse². Or, des recherches récentes dans le fonds des Éditions Jeunesse, qui comprend un dossier de correspondance entre Yves Thériault et Réal d'Anjou, directeur des Éditions Jeunesse, permettent de constater que la réalité a été différente de ce que l'on croyait savoir³. Le présent article fait connaître les circonstances qui

-
1. Françoise Lepage, *Histoire de la littérature pour la jeunesse (Québec et francophonies du Canada)* suivie d'un *Dictionnaire des auteurs et des illustrateurs*, Orléans, Les Éditions David, 2000, p. 249.
 2. *Yves Thériault se raconte. Entretiens avec André Carpentier*, Montréal, VLB éditeur, 1985, p. 143-144.
 3. Le fonds des Éditions Jeunesse (P744) est conservé aux Archives nationales du Québec à Sainte-Foy. Le dossier de correspondance entre Yves Thériault et Réal d'Anjou couvre essentiellement les années 1960 et renferme une vingtaine de lettres et de câblogrammes envoyés par le romancier à Réal d'Anjou.

ont entouré la production de quelques-unes des œuvres pour la jeunesse d'Yves Thériault, révèle les difficiles relations du romancier avec les Éditions Jeunesse et éclaire la question des sources de *L'or de la felouque*.

Les Éditions Jeunesse

Le 14 septembre 1962, Réal d'Anjou, alors directeur des Éditions du Pélican, enregistre officiellement la nouvelle maison d'édition, les Éditions Jeunesse, qui constitue une résurgence des précédentes Éditions Jeunesse fondées par Béatrice Clément en 1949⁴, dans le cadre d'une initiative visant à augmenter et à améliorer la production de livres pour la jeunesse. Ce programme comprenait le regroupement des écrivains en association — l'Association des écrivains pour la jeunesse —, une série de cours de formation à l'écriture et aux besoins de l'enfant (syntaxe, stylistique, illustration du livre, psychologie de l'enfant) et la création d'une coopérative d'édition permettant aux auteurs d'éditer leurs propres œuvres après en avoir soumis les manuscrits à un comité de lecture. Cette entreprise éditoriale coopérative a donné lieu à la publication de sept livres entre 1949 et 1952⁵. Confrontée très rapidement aux problèmes de fonctionnement et de recrutement qui minaient l'Association, la maison d'édition s'était officiellement sabordée en décembre 1954. La résurrection des Éditions Jeunesse, dix ans plus tard, correspond à la reprise des activités de Béatrice Clément, dont les principaux collaborateurs furent le père Joseph-Marie d'Anjou, jésuite et cousin de Réal d'Anjou, et Paule Daveluy, auteure du premier roman moderne pour adolescentes, *L'été enchanté*. Paru en 1958, aux Éditions de l'Atelier, ce roman fort remarqué avait été couronné du Prix de l'Association canadienne des éducateurs de langue française (1958) et du Prix de l'Association canadienne des bibliothécaires (1959).

L'aventure Popok

Au printemps 1962, Yves Thériault entre en communication avec les Éditions du Pélican pour faire publier un album intitulé *Popok*, pour enfants de six à neuf ans, qui doit être le premier volume d'une série de trois⁶. Réal d'Anjou accepte la proposition, dont il dira plus tard qu'il « espérait » beaucoup de ces petits albums par l'auteur d'*Agaguk* à un moment où tout le monde parlait des esquimaux [*sic*] et que tout le monde se disputait leurs gravures et leurs sculptures⁷ ». Le 28 mai suivant, les Éditions du Pélican signent avec Yves Thériault et Nicolai Khvalensky, illus-

4. Fonds Éditions Jeunesse, boîte I, dossier « Éditions Jeunesse », Convention de société 1951-1970.

5. Voir Manon Poulin, « Un mouvement important : l'Association des écrivains pour la jeunesse (1948-1954) », *Revue Frontenac*, n^{os} 6-7, 1989-1990, p. 25-46.

6. Lettre du 7 mai 1962.

7. Lettre de Réal d'Anjou à Gontran Trotter, 27 novembre 1972.

trateur, un contrat pour la publication des deux premiers albums. Le 15 juillet, le romancier, qui achève son séjour en Yougoslavie et s'apprête à partir pour l'Italie, propose à Réal d'Anjou d'écrire deux autres épisodes des aventures de Popok, moyennant une avance financière de cent soixante-quinze dollars pour chacun des manuscrits. Il presse l'éditeur de répondre, désirant se mettre à l'écriture le plus tôt possible pour pouvoir toucher le premier versement au début d'août.

En novembre 1962, Réal d'Anjou n'a toujours pas répondu à la proposition d'Yves Thériault. Celui-ci annonce donc qu'il va confier ses manuscrits «à un autre éditeur qui les [lui] demande depuis le début de l'été⁸». Réal d'Anjou répond par retour du courrier en demandant au romancier de refaire le deuxième album de *Popok*, «qui ne semble pas être à la hauteur du premier et surtout n'être pas ce que celui-ci promettait⁹». De plus, d'Anjou, qui se dit toujours «enthousiaste» à l'idée de compter Thériault parmi les auteurs des Éditions Jeunesse, décline momentanément l'offre du romancier d'allonger la série «Popok», car il veut d'abord s'assurer que le premier album sera bien reçu du public. Par contre, il lui annonce que les Éditions Jeunesse ont été officiellement lancées au Salon du livre de Québec et lui suggère d'écrire une série d'aventures pour les garçons de neuf à treize ans ou pour les adolescents.

Thériault se déclare prêt à revoir le deuxième album de *Popok*, reconnaissant ne pas y avoir apporté «toutes les ressources d'imagination qu'[il] aurait dû¹⁰», mais il se montre déçu que Réal d'Anjou remette en question l'entente préliminaire voulant que l'écrivain produise deux *Popok* au printemps et deux à l'automne. En ce qui a trait à la proposition de l'éditeur d'écrire une série pour adolescents, Yves Thériault se dit prêt à y travailler avec enthousiasme, «contre une avance de royautés à l'acceptation, et la promesse qu'il n'y aurait pas de délais interminables¹¹». Les câblogrammes qu'Yves Thériault adresse à Réal d'Anjou, les 12 décembre 1962, 3 janvier, puis 17 janvier 1963 témoignent d'une nouvelle rupture: Réal d'Anjou ne répond pas aux lettres; Yves Thériault s'emporte contre ce «dialogue de sourds», reproche à la maison d'édition son manque de transparence¹² et à Réal d'Anjou d'agir de façon irresponsable en tendant des perches pour mieux les retirer ensuite.

8. Câblogramme à Réal d'Anjou, Fiesole (Italie), 13 novembre 1962.

9. Lettre de Réal d'Anjou à Yves Thériault, 24 novembre 1962.

10. Lettre d'Yves Thériault à Réal d'Anjou, Fiesole, 1^{er} décembre 1962.

11. *Ibid.*

12. Le Comité de lecture des Éditions Jeunesse, formé de Béatrice Clément, de Paule Dave-luy et du père Joseph-Marie d'Anjou, a toujours pris soin de rester dans l'anonymat le plus complet. Le père d'Anjou estimait, en outre, qu'il valait mieux qu'Yves Thériault ne sache pas qu'il y avait un «curé» dans les coulisses.

Des aventures interplanétaires pour adolescents

Comme toujours, Réal d'Anjou trouve de bonnes excuses pour expliquer son silence : cette fois-ci, une fracture à la jambe l'a immobilisé plus longtemps que prévu. Dans sa lettre du 20 janvier 1963, il revient sur la proposition faite à Thériault d'écrire pour les garçons de dix à treize ans et lui suggère d'imaginer un personnage dans le style de Nick Jordan, série publiée en France par Marabout Junior. Ce héros, qui vivrait des aventures partout au Québec, serait un gars bien bâti, « préposé à toutes sortes de causes spéciales parce qu'il est plus intelligent, plus débrouillard que la moyenne ¹³ ». Simultanément, et fait exceptionnel aux Éditions Jeunesse, l'éditeur propose une avance maximale de deux cent cinquante dollars par manuscrit qu'il destine à la collection « Brin d'herbe », celle-là même où avait été publié *Le secret de Vanille* de Monique Corriveau, l'année précédente :

Yves Thériault saute alors sur l'occasion et confie à Réal d'Anjou qu'il a en tête un personnage de science-fiction, qu'il nomme pour l'instant Volpek, qui vit des aventures dans l'espace et sur des planètes inconnues. Parallèlement, le romancier propose à l'éditeur un concept éditorial nouveau au Québec. Les livres seraient illustrés de photos d'apparence réaliste, faites au moyen de truquages comprenant des paysages miniaturisés et des modèles réduits d'engins interplanétaires. Selon l'auteur, ces romans débordant d'action rapide et illustrés de photos futuristes « plairaient aux gars, surtout aux gars qui ne sont pas portés vers la lecture ¹⁴ ». De plus, la mise en pages déploierait tout un éventail de procédés typographiques : des alinéas en italiques, des commentaires marginaux, des fac-similés de fiches, des tableaux, des graphies spéciales. À la couverture en couleuvre s'ajouteraient deux photos couleur à l'intérieur, plus trois ou quatre photos en noir et blanc. Se ravisant, dans une missive subséquente, Yves Thériault réalise qu'un tel projet éditorial pourrait se révéler commercialement risqué à cause des coûts de production : « Je ne suis pas sûr, écrit-il, que nos jeunes de la province soient prêts à absorber les nombreux milliers d'exemplaires qu'il faudrait pour amortir cette publication », et il déclare avoir une ouverture sérieuse chez Marabout-Jeunesse ¹⁵. Cet espoir ne s'est cependant jamais concrétisé.

De l'aventure nordique à *L'or de la felouque*

Dans cette même lettre du 9 février 1963, Yves Thériault propose aux Éditions Jeunesse l'histoire d'un Indien quinquagénaire, guide dans le Nord, qui doit accueillir son petit-fils, un garçon de la ville, sportif,

13. Lettre de Réal d'Anjou à Yves Thériault, 20 janvier 1963.

14. Lettre d'Yves Thériault à Réal d'Anjou, 27 janvier 1963.

15. Lettre d'Yves Thériault à Réal d'Anjou, 9 février 1963.

débrouillard, mais ignorant des dangers de la vie nordique. La missive nous apprend également que le roman s'inspirerait de la biographie de Napoléon-Alexandre Comeau, *Roi de la Côte-Nord*, que Thériault avait publiée en 1960¹⁶ et qu'il entendait romancer en donnant un statut d'Indien au personnage principal. On reconnaît là *Kuanuten, vent d'est*, qui devait aussi amorcer une série romanesque. Rejetant l'approche folkloriste, le romancier souhaitait aborder les réalités contemporaines des autochtones : les problèmes sociaux et scolaires, les bases de missiles secrètes, les migrations des groupes humains et des animaux. Seul le premier volume verra le jour, dix-huit ans plus tard, en 1981, aux Éditions Paulines¹⁷. Le romancier justifie son goût pour les romans qui ont pour cadre le Grand Nord en expliquant que, pour lui, l'avenir du Canada est au nord et qu'il souhaite sensibiliser les jeunes aux richesses spirituelles et matérielles du Nord :

Je voudrais que mes romans les attirent vers cet avenir où, hélas, trop peu de nos jeunes vont participer, à moins que des gens comme moi leur ouvrent les yeux par des romans où la terre du Nord sera bonne et propice à ceux qui la respectent, à ceux qui en reconnaissent les puissances destructrices, et ne la spoliant point, en tirent la fécondité de leurs entreprises. Voilà comment je le veux¹⁸.

Il envoie le manuscrit d'un premier roman d'action, en avril 1963, et remet cette même année, aux Éditions Jeunesse, le manuscrit de *L'or de la féloque*. Le Comité de lecture des Éditions Jeunesse se montre très réticent face à cette expédition d'un jeune couple adolescent, livré à lui-même sur un voilier pendant trois jours et trois nuits. La valorisation de la « nature » à l'état pur est jugée irréaliste, naïve et dangereuse pour le lecteur adolescent dont l'esprit critique n'est pas encore tout à fait formé. L'absence de profondeur, c'est-à-dire de dimension morale, la sensualité « à fleur de peau », ajoutées à la médiocrité stylistique du texte en font, aux yeux du Comité de lecture, un roman à retravailler de fond en comble. Il faut dire que quelques mois plus tôt, le père Joseph-Marie d'Anjou se faisait encore l'avocat d'une littérature pour la jeunesse, bien entendu produite au Québec, mais qui s'inscrirait dans la continuité idéologique des décennies précédentes et qu'il assimilait à une « œuvre de formation patriotique¹⁹ ». Cette attitude extrêmement conservatrice était très éloignée de la conception que le romancier se faisait de l'écriture pour la jeunesse, comme

16. Comme le souligne Hélène Lafrance (*Yves Thériault et l'institution littéraire québécoise*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1984, p. 111), *Roi de la Côte-Nord* figure généralement parmi les livres pour adultes, alors que les Éditions de l'Homme l'avaient publié dans leur collection « Jeunesse ».

17. Lors de la cession des Éditions Jeunesse aux Entreprises Éducation Nouvelle, *Kuanuten, vent d'est* figure dans la liste des manuscrits en préparation, établie en août 1970 (Fonds Éditions Jeunesse, boîte I, chemise S3).

18. Lettre d'Yves Thériault à Réal d'Anjou, 9 février 1963.

19. « Trois auteurs féminins interviewés par les Femmes diplômées des universités », *L'Action*, mercredi, 31 octobre 1962, p. 10.

nous le verrons. Le 6 avril 1965, Réal d'Anjou écrit à Yves Thériault pour l'informer qu'il fera réviser *L'or de la felouque* et qu'il le publiera. C'est le père Joseph-Marie d'Anjou qui se charge de la correction du manuscrit. Il en révisé six pages, en 1966, pour que Thériault

sache à quoi s'en tenir a) sur la qualité de son style; b) sur le travail que [le père d'Anjou] aurait à faire s'[il] devait réviser et corriger tout le roman; c) sur ses dispositions, à lui, devant les exigences du réviseur des Éditions Jeunesse²⁰.

Si l'on compare le rapport du Comité de lecture et le texte publié dans l'édition de 1969, on peut facilement présumer que les « corrections » du père d'Anjou ont dû être importantes, non seulement en ce qui concerne le style, mais aussi en ce qui a trait aux idées. Ainsi, à la « sensualité » du narrateur s'est substitué le rationalisme, comme en témoigne la réflexion à laquelle il se livre pour faire comprendre au jeune lecteur la différence entre le « véritable amour » et un « simple jouet de vacances²¹ ». Soucieux de respecter « les limites de la prudence » face aux émois d'un amour d'adolescents, le correcteur a dû trouver plus sage de faire rentrer les deux navigateurs à Baie-Comeau, le premier soir, alors qu'ils naviguent seuls. Puis, quand vient se joindre à eux un autre couple de jeunes amoureux, les filles dorment dans l'une des cabines du voilier et les garçons dans l'autre²².

Avec ses incises, ses retenues, ses jugements implicites, la quatrième de couverture de *L'or de la felouque*, qui a dû être rédigée par le père d'Anjou²³, laisse entrevoir le genre de retouches manifestement apportées :

Quelques-uns de ses ouvrages [ceux d'Yves Thériault] destinés à la jeunesse ont obtenu honneurs et succès. *L'or de la felouque* les éclipse tous. De l'auteur on y retrouve, heureusement tempérés, la fougue, le goût de la sauvagerie, de l'espace, du danger, à quoi se mêlent — autrement reconnaîtrait-on Thériault? — le mépris du conventionnel et quelque chose de la sensualité de son temps²⁴.

Tout cela a, en effet, été « tempéré » par les corrections du père d'Anjou, et ce qui pouvait être franchement sensuel n'a plus conservé que « quelque chose » de la sensualité de l'époque. Le 21 avril 1966, Réal d'Anjou demande à Yves Thériault lequel de ses deux romans, *Kuanuten, vent d'est*

20. Lettre du père Joseph-Marie d'Anjou à Réal d'Anjou, 14 août 1966. Le père d'Anjou recommande à son cousin de ne pas dire au romancier que « c'est un curé qui va le corriger » (Lettre du père J.-M. d'Anjou à R. d'Anjou, 10 septembre 1963).

21. Yves Thériault, *L'or de la felouque*, Québec, Éditions Jeunesse, 1969, p. 132.

22. *Ibid.*, p. 65.

23. Les quatrième de couvertures des livres publiés aux Éditions Jeunesse étaient généralement rédigées par le père d'Anjou lui-même ou, à tout le moins, révisées par lui. Il exigeait que rien de ce qui sortait des Éditions Jeunesse (livres, feuillets ou annonces publicitaires, catalogues, etc.) ne soit publié sans son approbation.

24. Yves Thériault, *op. cit.*, quatrième de couverture.

ou *L'or de la felouque*, il préfère voir publier en premier. Le romancier répond, le 3 mai, qu'il choisit *L'or de la felouque*, dont la documentation est « authentique »²⁵.

Les sources de *L'or de la felouque*

On rappellera brièvement que *L'or de la felouque* s'inscrit dans la lignée des histoires de pirates et de trésors cachés. Le récit de Thériault se déroule sur deux plans. D'une part, l'aventure d'un jeune couple adolescent qui découvre accidentellement un coffre enfoui dans le sable d'une plage, au bord du Saint-Laurent et, d'autre part, la recherche dans les mêmes eaux du trésor englouti du pirate Jean Laffite, par un individu peu recommandable, Vincente Barazi. Les deux équipages, celui des jeunes et celui de Barazi, finiront par s'affronter, mais le trésor échappera aux truands. Si les jeunes découvrent le trésor par hasard, c'est une lettre de Jean Laffite, achetée à un mendiant de Tobago, qui révèle à Barazi l'existence et le lieu d'enfouissement approximatif du butin du « prince des pirates »²⁶.

Jean Laffite est un personnage légendaire qui a vécu à la fin du XVIII^e siècle et dans la première moitié du XIX^e. Selon un de ses derniers biographes, on ne dispose d'aucun renseignement fiable sur ses origines, sa mort et son lieu de sépulture²⁷. Certains historiens font de lui un créole né à Port-au-Prince (Haïti), en 1782, d'une mère juive espagnole et d'un père français²⁸. Des documents manuscrits déposés à la Nouvelle-Orléans ou aux Archives de l'État du Texas à Austin le font naître tantôt à Bordeaux, tantôt à Bayonne²⁹. Les historiens de son temps, comme Charles Ellms, proposent Saint-Malo ou Brest³⁰ comme lieu de naissance. Comme son frère Pierre, Laffite se disait Français quand les circonstances le préconisaient, c'est-à-dire pour échapper aux lois américaines. Mais l'était-il vraiment? La confusion que Jean Laffite entretenait savamment autour de sa personne a beaucoup contribué, de son vivant déjà, à la formation de sa légende³¹.

25. Lettre de Réal d'Anjou au père Joseph-Marie d'Anjou, 23 novembre 1963, et lettre d'Yves Thériault à Réal d'Anjou, 3 mai 1966.

26. Dénomination empruntée au livre de Jack C. Ramsay, *Jean Laffite, Prince of Pirates*, Austin, Eakin Press, 1996.

27. *Ibid.*, p. 10 et suivantes.

28. Jenifer Marx, *Pirates and Privateers of the Caribbean*, Malabar, Krieger Publishing Company, 1992, p. 274-275.

29. Jack C. Ramsay, *op. cit.*, p. 10 et notes 3 et 4, p. 157.

30. Charles Ellms, *The Pirates Own Book or Authentic Narratives of the Lives, Exploits and Executions of the Most Celebrated Sea Robbers*, Salem, Marine Research Society, 1924 (reproduction d'un original d'abord paru à Boston, en 1837). Cité par J. C. Ramsay, *op. cit.*, p. 10.

31. Au dire de ses contemporains, l'homme était la séduction même : beau, élégant, galant et courtois, ce qui lui ouvrait les salons de la Nouvelle-Orléans. Les dames se le

La popularité de Jean Laffite n'a fait que croître avec le temps, au point qu'une ville de Louisiane porte aujourd'hui son nom. Il a tant impressionné l'imaginaire de ses contemporains que les artistes se sont rapidement emparés des récits fabuleux qui entouraient son personnage. Il est l'inspirateur de Lord Byron dans son poème épique intitulé *The Corsair*. De très nombreux romans pour adultes et pour la jeunesse, en anglais surtout, mais aussi quelques-uns en français, des biographies plus ou moins romancées, des recherches à visées historiques ont contribué, du XIX^e siècle à nos jours, à alimenter la légende du prince des pirates. En 1938, Cecil B. De Mille produisit un film, *The Buccaneer*, qui fait de Jean Laffite un bon patriote américain. Exactement vingt ans plus tard, Anthony Quinn, gendre de Cecil B. De Mille, refait le film, en couleur, donnant à un jeune Yul Brynner au regard de braise le rôle du séduisant pirate. D'innombrables histoires de trésors cachés ont vu le jour dans les régions du golfe du Mexique où Laffite a vécu. De nos jours, l'intérêt pour le pirate ne se dément pas, comme en témoignent les nombreuses tentatives de biographies qui paraissent aux États-Unis. Il séduit toujours au delà de la mort :

One fact is clear: Laffite was a man of mystery whose actions and motives were subject to a variety of interpretations. One authority declared that Laffite deliberately «told many conflicting stories about himself... tall tales... [which he] never intended people to believe³²». He consistently denied he was a pirate, yet he relished the notoriety his reputation bestowed upon him³³.

Il n'est peut-être pas surprenant que l'attention d'Yves Thériault ait été attirée par ce personnage haut en couleur et démesuré, lorsqu'on sait que le romancier avait une «tendance très forte [...] pour l'affabulation, ce qui

disputaient, mais il passait pour extrêmement cruel envers les victimes de sa piraterie. Il prit les armes au nom du nouvel état américain pour repousser les Anglais dans le golfe du Mexique, mais n'en manœuvrait pas moins pour échapper aux lois américaines contre la contrebande. Sa tête fut mise à prix, mais ses affaires illicites profitant à environ dix pour cent des habitants de la Nouvelle-Orléans, il ne fit que quelques brefs séjours en prison. On pourrait poursuivre ainsi l'énumération de ses activités contradictoires, lui qui fut à la fois patriote et renégat, tendre et cruel, fidèle et traître, aussi à l'aise dans les réceptions mondaines que dans la clandestinité. Il fut l'un des pirates les plus prestigieux des derniers temps de la piraterie et il fonda une véritable «commune» de pirates, d'abord dans la baie de Baratara, sur l'île de Grande Terre, non loin des côtes de la Louisiane, puis à Galveston, au large des côtes texanes. Comme bon nombre de gentilshommes de fortune, il sévissait essentiellement dans la mer des Antilles, s'emparant des cargaisons d'esclaves destinées aux Antilles et aux états méridionaux des États-Unis et attaquant les vaisseaux espagnols chargés des richesses de l'Amérique central (Jennifer Marx, *op. cit.*, p. 274-277).

32. Ray Thompson, *The Land of Laffite the Pirate*, New Orleans, Jefferson Parish Yearly Review, 1943, p. 30. Cité par J. Ramsay, *op. cit.*, p. viii.

33. «Un seul fait est certain: Laffite aimait s'entourer de mystère. Ses actes et leurs mobiles ont donné lieu à diverses interprétations. Un spécialiste a écrit que «Laffite répandait délibérément beaucoup d'histoires contradictoires sur son propre compte, des récits fabuleux qu'il ne pensait pas que les gens croiraient». Il a toujours nié ses activités de pirate, mais il aimait la notoriété que lui donnait sa réputation.» (J. Ramsay, *op. cit.*, p. viii. Traduction libre)

le portait à s'inventer sur mesure une biographie et des aventures pour répondre aux attentes de ses interlocuteurs³⁴.

Compte tenu de ce qui précède et qui s'appuie sur des recherches récentes au sujet de Jean Laffite, on peut s'interroger sur l'authenticité de la documentation de base qui a servi à la rédaction de *L'or de la felouque*. Aujourd'hui encore, le travail des historiens révèle peu de certitudes. Sans doute, le film de 1958 a-t-il propulsé une nouvelle fois Jean Laffite au cœur de l'actualité et il n'est pas impossible que Thériault ait vu ce long métrage. Par ailleurs, nous n'avons trouvé nulle mention d'une quelconque activité du prince des pirates dans le Saint-Laurent. Il semble donc qu'Yves Thériault, sans doute fasciné par la personnalité prodigieuse du pirate mythomane, ait voulu animer le golfe du Saint-Laurent de cette présence légendaire, la rapprochant ainsi de ses lecteurs. Il a tout simplement imaginé les événements qu'il décrit dans *L'or de la felouque*, ne conservant de la véritable biographie de Laffite que quelques aspects : d'une part, la personnalité du pirate qu'il prête en partie au personnage de Vincente Barazi et, d'autre part, la lutte contre les navires britanniques dans laquelle Laffite s'était illustré en décembre 1814, lorsque la flotte de George III avait tenté de s'emparer de la Nouvelle-Orléans, et qui lui valut la reconnaissance du gouvernement américain. Quoi qu'il en soit, il est possible de dire que, compte tenu de ce que l'on savait sur Jean Laffite à l'époque de la rédaction du roman, la documentation paraît *relativement* « authentique ». Cette authenticité se révèle essentiellement dans le personnage de Barazi qui emprunte plusieurs traits de la personnalité du pirate. Comme lui, Barazi est intrépide et sans scrupules, il mène une vie de luxe et de raffinement sur son yacht personnel tout en préparant ses prochains coups de force avec ses collaborateurs. Il change d'apparence physique pour échapper à la police³⁵, maquille des petits navires de guerre dérobés en bateaux de plaisance pour mieux surprendre ses victimes, en l'occurrence des navires britanniques regagnant leur pays avec leur chargement de fourrures. Une fois campé ce personnage de forban, l'imagination débordante du romancier n'a pas eu de mal à le transporter dans le golfe du Saint-Laurent et à concevoir le reste des aventures.

L'inertie des Éditions Jeunesse

En décembre 1967, plus d'un an et demi après qu'Yves Thériault ait choisi de faire paraître en premier *L'or de la felouque*, les Éditions

34. Robert Major, « Agaguk d'Yves Thériault : une écriture à quatre mains », *Présentations de l'Académie des lettres et des sciences humaines*, n° 53, Société royale du Canada, 2000, p. 221-237.

35. Jean Laffite n'a pas, à notre connaissance, modifié son apparence, mais il avait changé de lieu de résidence et s'était installé sur l'île de Grande Terre pour échapper aux douanes américaines.

Jeunesse ne semblent toujours pas pressées de le publier. L'écrivain adresse une mise en demeure à Réal d'Anjou : rien n'ayant été publié depuis l'expédition des manuscrits, près de cinq ans auparavant, il demande à l'éditeur de lui retourner ses textes avant le 20 décembre courant, à défaut de quoi il entamera des procédures en recouvrement.

Bien que le fonds ne contienne pas la réponse de Réal d'Anjou, il est facile, pour qui connaît les archives des Éditions Jeunesse, d'imaginer que l'éditeur a dû, une fois de plus, trouver les mots qu'il fallait pour expliquer ses éternelles négligences et pour amadouer le romancier. Quatorze mois plus tard, Réal d'Anjou informe Yves Thériault que *L'or de la felouque* est prêt pour la publication et qu'il veut le faire paraître pour l'envoyer, en mai, au Festival de Nice³⁶. Le contrat d'édition de *L'or de la felouque* est effectivement signé le 31 janvier 1969. Il prévoit un tirage de deux mille cinq cents exemplaires dans la collection « Plein feu », que semble avoir inauguré *Max* de Monique Corriveau, en 1965. Les droits d'auteur sont fixés à dix pour cent.

Lors de la vente des Éditions Jeunesse à Gontran Trottier, directeur des Entreprises Éducation nouvelle, en 1970, Réal d'Anjou lui envoie *Popok, le petit Esquimau*, en lui demandant, à la suggestion d'Yves Thériault lui-même, s'il serait intéressé à racheter le contrat et à reprendre le projet, compte tenu de l'existence probable d'illustrations réalisées par Nicolai Khvalensky, de l'avance financière qu'Yves Thériault avait reçue pour l'exécution du projet³⁷ et du fait que le romancier n'a pas retravaillé les manuscrits. Cette lettre est demeurée sans réponse³⁸.

En 1972, dix ans après qu'Yves Thériault ait remis le premier *Popok* aux Éditions du Pélican, rien n'est encore publié. L'édition de *L'or de la felouque* a également nécessité environ six ans et *Kuanuten, vent d'est* n'a jamais vu le jour aux Éditions Jeunesse. Les œuvres pour la jeunesse d'Yves Thériault avaient sans doute besoin d'être retravaillées, compte tenu des exigences stylistiques très élevées du père Joseph-Marie d'Anjou, dont Paule Daveluy témoigne encore aujourd'hui. La romancière reconnaît que le père d'Anjou a été un véritable mentor pour elle, mais que sa rigueur a pu décourager ou retarder certains bons auteurs qui auraient pu être les fleurons des Éditions Jeunesse³⁹.

Les relations d'Yves Thériault et de Réal d'Anjou apparaissent comme représentatives d'une certaine négligence dont l'éditeur a toujours fait preuve vis-à-vis de ses auteurs. Le fonds d'archives des Éditions Jeunesse,

36. Lettre de Réal d'Anjou à Yves Thériault, 31 janvier 1969.

37. Lettre de Réal d'Anjou à Gontran Trottier, 27 novembre 1972.

38. C'est ce que nous apprend une lettre de Réal d'Anjou à Marie José Thériault, fille du romancier, datée de décembre 1983, donc postérieure au décès d'Yves Thériault.

39. Paule Daveluy, « Les Éditions Jeunesse, ça vous dit quelque chose », *Lurelu*, vol. XIX, n° 3, hiver 1997, p. 48.

qui comprend des dossiers de correspondance de plusieurs auteurs, ainsi qu'un abondant dossier de lettres du père d'Anjou à son cousin l'éditeur, montre que toute l'histoire de la résurgence des Éditions Jeunesse est marquée par l'éternelle procrastination de Réal d'Anjou qui ne suit pas ses dossiers, omet de répondre aux messages, attend toujours le dernier moment, oublie de verser les droits d'auteur, etc. Bien que les auteurs et les collaborateurs aient reconnu en lui un homme fort aimable et sympathique, leurs bonnes dispositions à son égard ont fini par s'émousser au contact de sa lenteur et de son inefficacité de gestionnaire. Le père d'Anjou, écrivant à son cousin, vante son « aimable personnalité sociale, le charme de [sa] présence et de [ses] manières d'homme civilisé, quoique bohème⁴⁰ ». Réal d'Anjou reconnaît parfois ses lacunes qu'il justifie en disant qu'il est « débordé » et qu'il « doit exercer d'autres métiers que celui d'éditeur pour [...] produire des livres plus beaux que les autres à des prix qui rencontrent la concurrence étrangère⁴¹ ». Le petit nombre de livres publiés par cette maison d'édition — une trentaine entre 1962 et 1970 — s'explique à la fois par la rigueur sans doute excessive du père d'Anjou et par la négligence de son cousin Réal. Il ne fait pas de doute que les maigres résultats obtenus par les Éditions Jeunesse ont contribué à la crise qui a marqué le livre pour la jeunesse à la fin des années soixante, alors que la production annuelle, pour l'ensemble du Québec, était inférieure à une dizaine de titres.

Yves Thériault et l'écriture pour la jeunesse

La correspondance entre Yves Thériault et Réal d'Anjou nous permet de mieux connaître l'écrivain, sa puissance de travail et les circonstances qui ont entouré son entrée dans le secteur jeunesse. Partant, comme il le dit lui-même, du principe qu'il voulait gagner sa vie en écrivant⁴², le romancier découvre dans l'écriture pour la jeunesse un filon supplémentaire pour assurer sa subsistance et celle de sa famille⁴³. En 1962, le *Nouveau Journal*, pour lequel Yves Thériault travaillait, fait faillite sans verser au romancier l'argent qui lui revient. C'est à ce moment qu'il propose à Réal d'Anjou d'écrire quatre albums au lieu de deux pour la série « Popok ». Lorsque l'éditeur lui suggère d'écrire pour les adolescents, Thériault accepte en ces termes : « d'abord parce que c'est un placement d'avenir, vous le savez. Et ensuite, parce que, même si j'ai repris mon courrier dans *La Patrie*, j'ai encore besoin de revenus. » Le romancier cherche visiblement à s'assurer des rentrées d'argent sur lesquelles il puisse compter. Au

40. Lettre du père Joseph-Marie d'Anjou à Réal d'Anjou, 4 février 1965.

41. Lettre de Réal d'Anjou à Yves Thériault, 24 novembre 1962.

42. Yves Thériault se raconte. *Entretiens avec André Carpentier*, op. cit., p. 143.

43. Selon Hélène Lafrance (op. cit., p. 108), Thériault « a commencé à s'intéresser à la littérature pour la jeunesse en 1958. [...] Il avait déjà présenté à la radio quelques récits pour enfants ».

début des années soixante, il est prêt à écrire comme un forcené à condition que les Éditions Jeunesse lui consentent des avances sur réception des manuscrits, ce qu'elles ne semblent avoir jamais fait que pour Yves Thériault. En 1963, il propose de livrer aux Éditions Jeunesse huit manuscrits en douze mois, moyennant un versement de deux cent cinquante dollars pour chacun⁴⁴.

Cette correspondance éclaire également la conception qu'Yves Thériault se faisait de l'écriture pour la jeunesse. Lorsque le romancier envoie à Réal d'Anjou un premier manuscrit de la série «Volpek», telle qu'il la conçoit à ce moment-là, il s'en dit satisfait, non seulement parce qu'il y a de l'action, mais aussi parce qu'il ne l'a pas écrit avec condescendance, «dans le style d'un adulte qui s'adresse à des gosses. J'ai écrit [précise-t-il] comme s'il s'agissait de lecteurs adultes. Il n'y a aucune concession, et c'est ce qui importe, à mon sens⁴⁵». Cette conception de l'écriture pour la jeunesse, moderne pour l'époque, explique aussi en bonne partie le reproche que le Comité de lecture des Éditions Jeunesse formulait à l'égard de *L'or de la felouque*, déplorant que la valeur éducative en soit nulle. De telles préoccupations n'effleuraient pas l'esprit du romancier, qui écrivait de la même façon, quel que soit le public visé. Dans son compte rendu de *L'or de la felouque*, Odette Leroux souligne la facilité avec laquelle les jeunes des années soixante-dix peuvent s'identifier aux personnages de Thériault, jeunes gens modernes, «autonomes et débrouillards, [qui] prennent en main la situation et en sont véritablement responsables⁴⁶». Cette modernité explique aussi que ce roman se lise encore très bien aujourd'hui.

En outre, Thériault accorde une grande importance à l'authenticité de la documentation, qui lui permet d'assurer la vraisemblance du récit, même dans des romans parfois proches de la science-fiction, comme la série «Volpek» :

J'avais pas mal bourlingué, pas mal voyagé et je pouvais placer mes récits dans des villes que je connaissais suffisamment pour que, lisant «Volpek», quelqu'un qui avait connu ces villes-là puisse s'y reconnaître très facilement et dire : «Vraiment, c'est authentique⁴⁷».

De même, dans *L'or de la felouque*, le romancier rend crédible la lettre de Jean Laffite achetée à Tobago en assurant que Barazi, qui a consulté des «archives louisianaises à la Nouvelle-Orléans», en reconnaît la signature et l'écriture. De même, si Barazi connaît le sort réservé aux felouques de

44. Lettre d'Yves Thériault à Réal d'Anjou, 27 janvier 1963. Voir aussi Robert Major (*loc. cit.*) qui fournit un autre exemple de l'habitude qu'avait Yves Thériault de négocier des avances financières sur des manuscrits à venir.

45. Lettre d'Yves Thériault à Réal d'Anjou, 17 avril 1963.

46. Odette Leroux, «*L'or de la felouque* de Yves Thériault», *Livres et auteurs québécois* 1969, Montréal, Éditions Jumonville, 1970, p. 61.

47. Yves Thériault se raconte. *Entretiens avec André Carpentier*, *op. cit.*, p. 145.

Laffite, c'est parce qu'il a lu, «outre les pièces conservées aux archives, les journaux mêmes de ce temps, qui en parlaient en termes couverts et, lorsqu'il s'agissait de *La Sentinelle*, de la Nouvelle-Orléans, en termes fort précis⁴⁸». Toutefois, cette marque d'authenticité est souvent illusoire, comme c'est le cas de *La Sentinelle*, journal qui n'a pu être retracé à la Nouvelle-Orléans. Nos recherches n'ont, en effet, permis de repérer en Louisiane qu'un seul journal intitulé *Sentinel*. Il était publié en 1873, à Thibodaux, petite ville d'environ quinze mille habitants, située au sud de la Louisiane, soit à proximité du rayon d'action de Jean Laffite⁴⁹, mais bon nombre d'années après sa mort, présumément survenue dans la première moitié du XIX^e siècle.

Conclusion

Malgré des moments houleux, Yves Thériault a fait preuve d'une grande patience à l'égard des Éditions Jeunesse, sans doute parce que cette maison lui paraissait la plus susceptible de s'intéresser aux nombreux projets d'écriture pour les jeunes qui lui venaient à l'esprit et qu'il aurait aimé concrétiser. En fait, au terme de douze années d'échanges sporadiques avec les Éditions Jeunesse, le bilan est fort mince : seul *L'or de la felouque* a été publié par cette maison d'édition, en 1969, six ans après le dépôt du manuscrit. Yves Thériault apparaît comme un homme à l'imagination vive et aux idées modernes, une sorte de force de la nature, de raz-de-marée imaginatif constamment endigué, entravé par l'inertie de l'éditeur⁵⁰. Heureusement, il a publié ailleurs la plupart des idées qui lui couraient dans la tête. Toutefois, lorsqu'il déclare à André Carpentier qu'il a écrit la série «Volpek» à la demande des Éditions Lidec pour concurrencer la série française «Bob Morane», qui faisait du tort aux ventes des éditeurs québécois, il escamote une partie de la genèse de cette série qui commence, en fait, aux Éditions Jeunesse, en 1963, où les suggestions de Réal d'Anjou se trouvent, pour une fois, à rejoindre les idées de Thériault.

Cette omission vraisemblablement volontaire montre à quel point la prudence s'impose lorsque l'on utilise les textes d'entrevues accordées par le romancier. Thériault a toujours aimé présenter les événements sous leur plus beau jour, celui qui était le plus flatteur pour lui. Ses relations avec les Éditions Jeunesse ayant été un quasi-échec, il a estimé plus glorieux de se dire choisi par les Éditions Lidec pour rivaliser avec Henri Vernes, auteur à succès des «Bob Morane», que d'avouer avoir proposé depuis

48. Yves Thériault, *op. cit.*, p. 48.

49. *Dauchy and Co's Popular List of Newspaper*, New York, [1873].

50. Dans une lettre du 1^{er} décembre 1962, Yves Thériault propose aussi à Réal d'Anjou une série pour les enfants de neuf à treize ans mettant en scène un jeune Indien cri des plaines de l'Ouest et son cheval magique. Le 20 janvier 1963, l'éditeur lui répond qu'un tel récit rejoindrait plutôt les lecteurs de sept à dix ans, et que les préadolescents préfèrent les histoires plus réalistes.

longtemps un tel projet à un autre éditeur. Il donne ainsi l'image d'un auteur prêt à tout, capable de tout, y compris d'affronter un géant international du livre pour la jeunesse.

Enfin, cet échange entre Yves Thériault et Réal d'Anjou constitue un autre témoignage sur la gestion des Éditions Jeunesse⁵¹. Le conservatisme de certains membres du Comité de lecture, les exigences très élevées du conseiller littéraire et moral avaient de quoi rebuter les auteurs. Selon le témoignage de Paule Daveluy, Monique Corriveau, qui a été un des grands noms des Éditions Jeunesse, a longtemps été réticente à faire affaire avec cette maison d'édition, dont la rigueur la décourageait⁵². Réanimées en 1962 pour relancer la publication d'œuvres pour la jeunesse, les Éditions Jeunesse ont probablement trop misé sur la qualité et ont été mal administrées par un éditeur surmené qui n'avait pas beaucoup de temps à leur consacrer. Jointes au petit nombre d'écrivains qui publiaient alors, à l'abandon des prix de fin d'année dans les écoles, à l'apparence moins flatteuse des livres d'ici comparativement aux livres importés, toutes ces circonstances expliquent le marasme qu'a connu la littérature pour la jeunesse à la fin des années soixante. Cette crise ne se résorbera que très lentement, à partir des années soixante-dix, date de fondation de Communication-Jeunesse, lorsque la littérature pour la jeunesse s'engagea définitivement sur la voie de la modernité⁵³.

51. Cet aspect sera développé plus avant dans un ouvrage sur Paule Daveluy auquel l'auteur du présent article travaille présentement.

52. Entretien de Paule Daveluy avec Françoise Lepage, 6 juillet 2000.

53. Françoise Lepage, *op. cit.*, p. 270-273.